

LE SOCIALISTE

ORGANE CENTRAL DU PARTI OUVRIER

ABONNEMENTS

3 mois 1 fr. 50, 6 mois 3 fr., un an 6 fr.

10 CENT. le NUMÉRO

TOUT CE QUI CONCERNE LA RÉDACTION DOIT ÊTRE ADRESSÉ

AU SECRÉTAIRE du CONSEIL NATIONAL

PARIS — 14, AVENUE DE MONTSOURIS, 14 — PARIS

ADMINISTRATION

98, RUE MONTORGUEIL, 98

PARIS

PARTI OUVRIER

CONGRÈS National de Lille

(Suite.)

Grève Internationale des Mineurs

Considérant que la grève générale proprement dite, c'est-à-dire le refus concerté et simultané du travail par la totalité des travailleurs des diverses corporations, suppose et exige pour aboutir, un état d'esprit socialiste et d'organisation ouvrière auquel n'est pas arrivé le prolétariat; sans quoi, si seulement la moitié de la classe ouvrière était dès aujourd'hui capable d'une action commune la Révolution pourrait et devrait s'accomplir.

Considérant que la seule grève, qui, dans ces conditions, ne soit pas illusoire ou prématurée est celle des mineurs de tous les pays appuyés dans leur sortie générale des fosses par les ressources des autres corps de métier;

Considérant que cette grève internationale des mineurs, si ces derniers, devenus les champions du prolétariat tout entier revendiqueraient pour tous les travailleurs la journée de huit heures, atteindrait les résultats vainement demandés à une grève générale actuellement impossible, qu'elle a été soumise au Congrès de Jolimont et renvoyée à l'étude des intéressés, dont il y a lieu d'attendre la décision.

Le Congrès décide:

Les Fédérations, groupes et membres du Parti, sont invités à appuyer de toutes leurs forces, la grève internationale des mineurs au cas où elle serait votée par ces derniers et doivent d'ores et déjà aviser aux moyens de la faire triompher.

Cette résolution a été envoyée à l'Union des mineurs de la Grande-Bretagne, par l'entremise du secrétaire du Comité parlementaire des Trad's Unions avec la lettre suivante:

Chers Camarades,

Le Congrès du Parti ouvrier français, tenu à Lille du 10 au 12 octobre, composé de 71 délégués, représentant 242 sections et Chambres syndicales, a pris unanimement et avec le plus grand enthousiasme la résolution ci-jointe. Il a été décidé qu'elle serait communiquée aux mineurs de tous les pays, et nous vous prions de la transmettre à toutes les branches de l'Association du Royaume-Unis.

Nous vous envoyons nos saluts fraternels.

Pour le Congrès:

Le bureau: *Dormoy, conseiller municipal de Montuçon, président; Aulas, conseiller municipal de Roanne et Capart, assesseurs.*

Aux ouvriers de Roanne

Le Congrès félicite les travailleurs socialistes de Roanne qui, malgré les avances des radicaux, ont décidé de lutter classe contre classe aux élections municipales complémentaires du 19 Octobre.

C'est au nom des 97 communes et des 212 chambres syndicales et groupes qui sont représentés à Lille, que le Parti ouvrier fait appel au prolétariat roannais pour marcher comme un seul homme aux urnes et assurer par leurs bulletins le triomphe d'un programme de Marseille, le Havre, Roanne et Roubaix.

Roanne, qui a eu l'honneur en 1882 de sauver le parti socialiste français des manœuvres des possibilistes déjà décidé à vendre à la bourgeoisie gouvernementale la classe ouvrière trompée, Roanne qui s'est acquis ainsi des titres inoubliables à la reconnaissance du Socialisme international, tend à faire son devoir jusqu'au bout en introdui-

sant, avec les candidats du Parti ouvrier, la Révolution sociale à l'Hotel-de-Ville.

Pour le Congrès.
Le Bureau.

DUROUSSET de Lyon président.
PAON de Nantes assesseur.
Jean COULET de Marseille assesseur.

Règlement du Parti

TITRE I

DÉNOMINATION DU PARTI

Article premier. — Le titre du Parti: est Parti ouvrier, — qui dit Parti ouvrier disant constitution des travailleurs en parti de classe pour l'expropriation politique et économique de la classe capitaliste et la socialisation des moyens de production.

TITRE II

COMPOSITION DU PARTI

Art. 1^{er}. — Le Parti comprend tous ceux et toutes celles, qui ayant adhéré à son programme, se conformeront au présent règlement.

Art. 2. — Il se compose de groupes et de fédérations—locales, départementales ou régionales—en rapports constants avec le Conseil national au moyen de secrétaires nommés à cet effet, et dont les nominations devront être immédiatement transmises au Conseil.

TITRE III

ADMINISTRATION DU PARTI

Art. 1^{er}. — Le Parti est administré par un Conseil national élu par le Congrès national annuel et placé sous le contrôle des groupes existant dans la ville où il siège.

Il est composé de sept membres.

Art. 2. — Le Conseil national nomme dans son propre sein, un secrétaire pour l'intérieur et un secrétaire pour l'extérieur — ces deux fonctions devant autant que possible être rétribuées.

Art. 3. — Les dépenses du Conseil national sont couvertes:

(a) Par une cotisation de cinq centimes par mois, obligatoire pour chaque membre du Parti;

Cette cotisation personnelle pourra toujours être remplacée, pour les chambres syndicales, par une cotisation fixe d'au moins un franc par mois.

(b) Par une carte d'adhérent au prix de dix centimes que chaque membre du Parti est tenu de se procurer chaque année.

Art. 4. — Le Conseil national a le droit d'organiser pour les besoins de sa gestion des réunions et des souscriptions.

Art. 5. — Le Conseil national veille à l'exécution des décisions des Congrès nationaux.

Il prend toutes les mesures que peuvent commander les circonstances et dont il est responsable devant le prochain Congrès

TITRE IV

DIRECTION DU PARTI

Art. 1^{er}. — La direction du Parti appartient exclusivement au Parti lui-même réuni en Congrès national annuel.

Art. 2. Les décisions des Congrès nationaux font loi et tout membre ou groupe qui refuserait de s'y conformer se mettrait lui-même hors du Parti.

TITRE V

CONGRÈS DU PARTI

Art. 1^{er}. — Il sera tenu chaque année un Congrès national du Parti.

L'organisation de ce Congrès est confiée aux groupes de la ville où il se réunira.

Art. 2. — Ce Congrès doit être convoqué trois mois à l'avance par le Conseil national. Chaque Congrès détermine la ville où se tiendra le Congrès suivant.

Art. 3. — Le Conseil national devra se faire représenter au Congrès par une délégation d'un ou de plusieurs membres. La délégation aura à rendre compte de la gestion du Conseil et à présenter un rapport détaillé sur l'état du Parti.

Elle prendra part à la discussion, mais non au vote.

TITRE VI.

DISPOSITIONS COMPLÉMENTAIRES

Art. 1^{er}. — Le Parti a un organe central, *le Socialiste*, publié par les soins et sous la responsabilité du Conseil national et auquel tous les membres du Parti sont invités à s'abonner.

Art. 2. — Tout différend survenant entre des groupes ou des membres du Parti devra être déféré à un conseil arbitral nommé en nombre égal par chacune des parties.

La partie qui se croirait lésée pourra en appeler soit au Conseil national, soit au prochain Congrès national qui prononcera en dernier ressort.

Tout groupe ou membre s'interdit de porter sa querelle en dehors du Parti par voie de presse, de réunion publique ou tout autre moyen.

Art. 3. — Les cartes d'adhérents porteront le timbre du Conseil national, ainsi que le timbre de la fédération ou du groupe auquel appartient l'adhérent.

Art. 4. — En dehors de cette carte, chaque membre du Parti devra être muni du Programme et du règlement général qui seront tenus à la disposition des fédérations et des groupes par le Conseil national, au prix de dix centimes.

Conseil national

Le Conseil national pour l'année 1890-91 est composé des citoyens Camescasse, Crépin, Dereure, Ferroul, J. Guesde, P. Lafargue, Quesnel.

Congrès national du Parti

Le prochain Congrès national est fixé à Lyon.

Le Congrès donne mandat au Conseil national de répondre aux adresses envoyées par les Partis socialistes étrangers.

Œuvre parlementaire

Le Congrès;

Considérant que le devoir du Parti ouvrier est de prendre en main la défense des travailleurs et de les appuyer dans leurs réclamations auprès des pouvoirs publics;

Donne mandat aux citoyens Ferroul et Thivrier de préparer, d'accord avec le Conseil national du Parti des propositions de loi à soumettre à la Chambre d'ici le prochain Congrès et portant notamment:

Electorat et éligibilité en matière de prud'homme;

Création de jurys compris pour moitié d'ouvriers élus par les ouvriers pour connaître des accidents survenus dans les mines et les usines;

Suppression des économats ou coopératives patronales;

Interdiction aux employeurs d'occuper des ouvriers étrangers à un salaire inférieur à celui des ouvriers français.

Règlements d'atelier

Le congrès,

Considérant qu'au cours de la dernière session les citoyens Ferroul, Thivrier, Boyer, Baudin, Cluseret, Couturier, Franconie, Lachize, Théron etc., ont déposé ou signé une proposition de loi conforme à l'article 10 du programme économique du Parti et ainsi conçue:

Article premier. — Il est formellement interdit à tout patron ou employeur de se faire justice lui-même des dommages qu'il pourrait encourir du fait de ses ouvriers.

Art. 2. — Dans aucun cas l'amende qui est une pénalité ne pourra être prononcée par les patrons, collectifs ou individuels, contre les ouvriers.

Art. 3. — Il est institué dans tous les centres industriels une Commission du travail composée en nombre égal de délégués élus par les ouvriers des diverses industries et par les employeurs.

Art. 4. — Cette Commission du travail aura pour mandat de réviser les règlements d'atelier qui jusqu'à présent sont l'expression exclusive de la volonté de l'une des parties.

Art. 5. — Aucun règlement d'atelier ne pourra intervenir, sans avoir, au préalable, été soumis à cette Commission et accepté par elle après audition des ouvriers et des patrons intéressés, consultés séparément.

Art. 6. — Toute infraction à la présente loi sera puni, d'une amende de 16 à 3,000 francs.

En cas de récidive l'amende pourra être doublée et le délinquant pourra être condamné à un emprisonnement de six jours à trois mois.

Félicite les auteurs et signataires de cette proposition;

Invite les travailleurs de tous les métiers à l'appuyer de toutes leurs forces;

Et met en demeure le parlement de la convertir au plus tôt en loi.

Le travail des femmes et des enfants

Le Congrès

Vu le projet de loi voté en première lecture par la Chambre des députés;

Considérant que, s'il porte réduction de la journée de travail à 10 heures, il ne s'applique ni aux magasins ni à l'industrie domestique, opérant sans moteur mécanique, et multiplie les cas prétendus exceptionnels dans lesquels le travail de nuit pourra être maintenu et le repos d'un jour par semaine supprimé;

Proteste contre ces restrictions et ces exceptions qui mettent hors de la protection légale les neuf-dixièmes des femmes et des enfants.

Et demande:

1^o Que conformément à l'article 1^{er} du programme économique du Parti et aux résolutions du Congrès international de Paris, l'âge d'admission dans les établissements industriels soit élevé à 14 ans;

2^o Que les magasins et tous les ateliers domestiques soient assimilés aux usines et manufactures;

3^o Qu'en aucune circonstance et sous aucun prétexte, le travail de nuit ne puisse être imposé aux enfants et aux femmes;

4^o Que l'obligation du repos hebdomadaire ne reçoive pas de changement.

Considérant, d'autre part, que le service de l'inspection tel qu'il est institué par le projet précédent ne présente aucune garantie de l'observation de la loi, laquelle ne cessera d'être violée qu'autant qu'elle aura été remise pour son exécution à la classe au profit de laquelle elle est faite;

Le Congrès s'est prononcé pour que les articles 18, 19, 20 et 23, soient modifiés ainsi qu'il suit.

ART. 18. — Des inspecteurs de travail sont chargés d'assurer l'exécution de la présente loi et de la loi du 9 septembre 1848.

Ils sont chargés, en outre, concurremment avec les commissaires de police, de l'exécution de la loi du 7 décembre 1874, relative à la protection des enfants employés dans les professions ambulantes.

Toutefois, en ce qui concerne les exploitations de mines, minières et carrières, l'exécution de la loi est exclusivement confiée aux délégués à la sécurité des ouvriers mineurs, dont le traitement fixe et mensuel ne saurait être inférieur au salaire maximum de la région.

ART. 19. — Les inspecteurs du travail sont élus — à raison d'un par département — par les ouvriers et ouvrières des usines et manufactures auxquelles s'applique la présente loi.

Pour être électeur, il suffit d'être âgé d'au moins 21 ans.

Le vote a lieu dans les conditions déterminées par la loi de juillet 1890 sur l'élection des délégués à la sécurité des ouvriers mineurs.

Les inspecteurs sont élus pour trois ans. Ils sont assistés, dans toutes les villes industrielles par des commissions locales composées de tous les conseillers prud'hommes, et, à leur défaut — c'est-à-dire là où il n'y a pas de Conseil de prud'homme — d'un délégué par chambre syndicale ouvrière.

Les inspecteurs du travail prêtent serment de ne point révéler les secrets de fabrication et en général les procédés d'exploitation dont ils pourraient prendre connaissance dans l'exercice de leurs fonctions.

Toute violation de ce serment est punie conformément à l'art. 378 du Code pénal.

ART. 20. — Ne sont éligibles aux fonctions d'inspecteurs que les candidats ayant satisfait aux conditions et au concours visé par l'art. 23.

ART. 23. — Une commission supérieure, composée de neuf membres, est établie auprès du ministre du commerce et de l'industrie. Cette commission comprend un membre élu de l'Académie de médecine, un délégué du Conseil supérieur d'hygiène, deux conseillers prud'hommes ouvriers parisiens, désignés par leurs collègues, et cinq membres nommés pour quatre ans par les syndicats ouvriers du département de la Seine. Elle est chargée :

1° De veiller à l'application uniforme et vigilante de la présente loi ;

2° De donner son avis sur les règlements à faire et généralement sur les diverses questions intéressant les travailleurs protégés — ou à protéger ;

3° Enfin d'arrêter les conditions d'admissibilité des candidats à l'inspection et le programme du concours qu'ils devront subir.

Considérant, enfin, que de l'aveu des inspecteurs actuels les tribunaux auxquels sont déférés les délinquants ou acquittent systématiquement, ou ne condamnent qu'à des peines dérisoires, véritable encouragement à la violation de la loi, moins de 6,500 francs en 1888 pour 270 contreventions ;

Le Congrès réclame l'institution d'une juridiction spéciale composée, au moins pour moitié, d'ouvriers élus par les ouvriers, laquelle sera seule à connaître les infractions à la présente loi.

Du mouvement syndical

Le Congrès,

Considérant, que l'organisation de la classe ouvrière par métiers s'impose pour refréner l'exploitation capitaliste et sera d'un puissant secours pour l'organisation de la production sociale ;

Invite tous les membres du Parti à se faire inscrire à la chambre syndicale de leur corporation, pour y répandre l'idée socialiste et y recruter des adhérents au programme et à la politique du Parti.

Un accident de mise en page, ne nous permet pas de publier l'adresse des socialistes de Gand et de Genève.

MEETING DE CLOTURE

La fin couronne l'œuvre

Si nous ne craignons de paraître vouloir faire à nos lecteurs une mauvaise plaisanterie, nous voudrions ne leur donner ici d'autre compte-rendu de cette importante et belle réunion que l'un de ceux, pris au hasard, que nous venons de lire dans les divers journaux du Nord, journaux de toutes nuances bourgeoises, on le sait bien, et nullement pressés du besoin d'applaudir aux manifestations socialistes, non plus que portés à la partialité en faveur des auteurs de ces manifestations.

Nous renonçons pourtant à cette façon, qu'on eût pu taxer de paresseuse, pour rapporter à la note ce dont plus de 2000 personnes ont été les témoins presque tous et toujours enthousiastes. Mais nous n'irons pas jusqu'à nous priver du plaisir de citer du moins les appréciations des journalistes bourgeois sur la très intéressante, la remarquable personnalité de la présidente du Meeting. Mme Eléonore Aveling-Marx, la plus jeune des trois filles de Karl Marx.

« Elle s'exprime en français avec une remarquable facilité et d'une façon très spirituelle ; elle parle avec une assurance et une chaleur qui produisent une vive impression sur le public socialiste.

(La Dépêche).

« La présidente ouvre la séance par une allocution qui est très applaudie ; Mme Marx Aveling possède à fond notre langue, qu'elle manie avec une extrême facilité malgré un léger accent anglais qui n'est point sans charme.

(Petit Nord).

Nous espérons que voilà tout autant de compliments qu'en pourrait désirer une personne soucieuse de vanité. Mme Aveling Marx, elle n'est pas une vaniteuse ; elle a d'autres affaires, vraiment, et sa merveilleuse simplicité la fera passer au milieu de cet encens, sans qu'elle s'attarde un instant à y voir autre chose qu'une preuve qu'elle n'a pas nui au succès de la grève manifestation à laquelle elle a dû présider pour le plaisir de ses amis et pour qu'il fût rendu justice — une fois de plus à la mémoire du grand homme qui fut son père.

Aussi ne craignons nous pas d'ajouter encore à l'expression de cette admiration ; nous le devons, d'ailleurs, à la justice, et aussi pour satisfaire à l'attente certaine de nos amis, de ses auditeurs d'hier comme de tous ceux qui la connaissent parmi nous. Nous ne lui en demandons pas pardon, car elle ne nous en vaudra même pas.

C'est qu'en effet il est bien rare de rencontrer, bien difficile d'attendre même, de trouver une organisation féminine aussi complètement satisfaisante, aussi totalement pourvue de l'ensemble des qualités les plus rares et les plus désirées. Pleine de force et de souplesse, d'une étonnante rapidité de conception, de compréhension, d'expression, elle joue de tout cela avec la facilité la plus gracieuse, avec un art du nuancé dans la bonne grâce et le sourire dont chaque manifestation charme jusqu'à étonner, et semble dépasser les précédentes sans les laisser oublier.

Aussi a-t-il su s'assurer un succès bien légitime d'ailleurs, ce travailleur anonyme, véritable et heureux interprète de l'impression commune, unanime, personnification momentanée du Proletariat lui-même, quand il est venu, vers le milieu de la séance, remettre à cette charmante un superbe bouquet de fleurs toutes rouges, qu'elle a reçu, a-t-elle dit, « pour le porter à ses amis d'Angleterre comme elle leur porterait le drapeau rouge ! »

Voilà, certes, en peu de mots, qui justifie assez notre éloge que l'on pourrait croire hyperbolique quand on n'a pas vu, pas entendu celle que Delcluze a si bien appelée « La grande fille du grand Karl Marx. »

Dans sa courte et nécessaire allocution de présidente, après avoir salué la mémoire de son père, dont les idées président aussi à tout acte du Parti Ouvrier, elle fait l'éloge de la tenue parfaite du Congrès, de sa gravité, de son calme, de l'union surtout de tous ces hommes en une même, une unique pensée, qui, malgré l'évidente ardeur de beaucoup d'eux, fait que tous les mouvements, toutes les expressions même ont une allure fraternelle vraiment remarquable. Tout cela, Mme Aveling saura le dire en Allemagne où elle va, en Angleterre où elle habite.

Elle fait ensuite la facile justification de « La lutte de classes » ; et elle prévoit, elle annonce la fin prochaine de cette lutte par la victoire, désormais assurée des socialistes.

Il est difficile qu'une ovation dépasse celle que l'Assemblée a faite à sa présidente.

Le citoyen Delcluze, conseiller municipal de Calais et conseiller général du Pas-de-Calais, appelé à la tribune, est vivement salué des applaudissements de l'auditoire.

Après un nouvel éloge du Congrès, de l'union et de la discipline du Parti Ouvrier, présage de victoire prochaine, il fait l'histoire de la grève de Calais, et appelle l'admiration sur ces 10.000 êtres humains

elle aurait des branches, des promenades et des meetings en plein air.

Alors commença en Amérique une propagande effrénée pour la journée de 8 heures. La société des Chevaliers du Travail, unie aux autres organisations ouvrières, se crut alors assez puissante pour l'imposer ; elle arrêta qu'à partir du 1^{er} mai 1886, les ouvriers de tous les ateliers qui n'accepteraient pas la journée de 8 heures se mettraient en grève.

Dans toutes les villes, l'agitation redoubla ; on tint meetings sur meetings, accompagnés de promenades dans les rues ; les journaux socialistes et corporatifs recommandèrent aux ouvriers de faire des provisions de vivres pour huit jours, car on avait décidé d'arrêter partout le travail.

L'effet produit par cette annonce de grève générale fut si grand que le président Cleveland, dans un Message, déclara « qu'en présence des luttes entre le capital et le travail, qui compromettaient si gravement les intérêts généraux de la nation, le gouvernement ne pouvait pas et ne devait pas rester neutre et qu'il y avait lieu d'instituer une commission d'arbitrage qui trancherait les différends entre patrons et ouvriers. »

Mais cette proposition de pacification n'eut pas le don de plaire aux capitalistes, qui comprirent que la grève générale étant prématurée, ils devaient saisir l'occasion pour réduire par la force les ouvriers.

A Chicago, à Milwaukee, à St-Louis, partout où l'agitation prit un caractère important, les autorités locales, dominées par les patrons, répondirent aux demandes ouvrières par la menace et l'intimidation.

réduits à la famine dans l'inaction pour avoir refusé de travailler pour un salaire de famine.

On ne lui marchandait pas les bravos pour le courage de ceux au nom de qui il parle, leur héroïque détermination ; on les lui prodigua quand il s'écria avec une véhémence indignation les mensonges odieux qui ont, cette fois encore servi de prétexte aux 77 employeurs ligués contre leurs ouvriers.

Il dit aussi l'accueil fait aux délégués des Tullistes de Calais par leurs camarades Anglais à Nottingham, les secours généreux donnés déjà (3.750) et ceux promis encore (30.000 fr. peut-être). C'est bien là la preuve en fait de la réalité de la reconstruction, du développement de la solidarité, non de l'Internationale, désormais inutile plus encore qu'illégale, mais de l'Internationalisme.

Et il termine ainsi : Vive l'Internationale !, vive le Parti Ouvrier ! que soulignent énergiquement les applaudissements presque frénétiques.

Un jeune, de figure souriante et bonne, Renard, délégué de St-Quentin, remercie ses amis lillois de l'accueil fait par eux à l'envoyé des St-Quentinois. Il est applaudi comme il le mérite.

On connaît beaucoup, surtout dans toute la région, Nord, le Cit. Péron qu'ont envoyé les travailleurs de Reims et de Troyes. C'est un bon orateur, grave digne, chaleureux ; sa figure sévère d'homme à qui les souffrances n'ont pas été épargnées, s'unit admirablement à la forme de son discours. Très aimé pour ses qualités personnelles ; très goûté pour son éloquence claire et simple, il est, fortement applaudi à son récit des événements de Reims et de Troyes au premier mai 1890, et plus encore quand il annonce le renouvellement de la manifestation au premier mai 1891. Il exhorte tous les travailleurs à se joindre sans retard au Parti ouvrier.

Ensuite, le Docteur Ferroul, député, délégué du Parti ouvrier de l'Aube, auquel il appartient, développe le programme parlementaire actuel des députés du groupe ouvrier.

On connaît les principaux points de ce programme. Déjà bien connu et fort aimé des travailleurs du Nord, le très sympathique député sait colorer ce sujet d'affaires — et l'échauffer de son ardeur méridionale de façon à être presque tout le temps soutenu des bravos de l'auditoire. Sa virulente péroraison surtout ramène l'explosion de l'enthousiasme que nous avons déjà signalé plusieurs fois, et qui montre combien est profond l'accord, combien grandes l'affection et la confiance entre les socialistes et leurs orateurs.

M. Aveling, le mari de la présidente, prend la parole au nom de la Ligue anglaise des 8 heures. C'est une douce et bonne figure de penseur et de travailleur un peu excédé avec une sorte de cachet bas-breton. En effet M. Aveling est un Irlandais, un vrai Celte. Et il le dit pour prouver jusqu'à quel point de réanancement personnel peut et doit aller l'Internationalisme, puisque lui Irlandais représente des ouvriers anglais. Mais il ne manque pas de dire aussi que c'est une des inamies de la bourgeoisie, des gouvernants, que d'avoir créé la haine entre les prolétaires des deux îles du royaume uni. Lui aussi exprime son admiration sur la tenue du Congrès, sa joie d'y avoir assisté.

Ce court discours prononcé en Anglais, est traduit aussitôt par le citoyen Lafargue et vigoureusement applaudi, tant pour l'homme même que pour sa nationalité et celle de ses mandants, l'excellence des idées qu'il exprime avec une force que ne faisait pas prévoir sa simple et modeste attitude.

Lafargue après avoir traduit les paroles de son beau-frère, parle pour son compte. Pittoresque, imagé, de libre allure, souvent violent et emporté, Lafargue ne ménage pas les préjugés, les susceptibilités mêmes de l'assistance. Mais il est en général

Le Comité exécutif du Parti socialiste, prévoyant que la première semaine de mai ne se passerait pas sans troubles et sans émeutes provoqués par la police et les agents soudoyés par les patrons, lança dans la dernière quinzaine d'avril un Manifeste dans lequel il prévenait aux ouvriers de ne pas tomber dans les pièges des ennemis de la journée de 8 heures :

« Nous devons, conseillait-il, éviter toute collision violente avec la police et les pouvoirs existants. Nous devons montrer notre discipline et rester calmes... Nous devons nous imposer au grand public et le forcer de s'occuper de la diminution des heures de travail et de l'organisation ouvrière, au lieu de provoquer des tumultes dans les rues et des exploits policiers. Nos ennemis les désirent ardemment pour arrêter le grand mouvement ouvrier en excitant contre lui l'opinion publique.

» Pour nous, la principale chose est d'éclairer la classe ouvrière et de lui faire comprendre que la diminution de la journée de travail est indispensable ; que la production se fait sans aucun plan et que par là elle provoque des crises industrielles et commerciales. Celles-ci jettent les ouvriers dans la rue, et actuellement un million de travailleurs se trouvent sur le pavé et dans une misère atroce.

» Nous avons besoin actuellement de la paix civile pour compléter notre organisation et notre armée, et des luttes violentes avec la police et la milice peuvent arrêter, pour un temps plus ou moins long, notre propagande. »

fort applaudi, autant qu'il est, et d'ailleurs mérite d'être aimé de quiconque le connaît.

C'est la question de la journée de 8 heures qui fait le sujet de son discours. Il développe toutes les justifications de cette revendication. Le public les connaît déjà. Il annonce aussi « la grève des mineurs » que doit traiter le citoyen J. Guesde, preuve et moyen d'entente entre tous les travailleurs, cette grève, dit-il, amènera les ouvriers à être enfin les maîtres.

Après Lafargue, J. Guesde annonce par un éloge de Mme Aveling, prend la parole pour développer l'idée de ce que le parti ouvrier propose au lieu de la grève générale des métiers, la grève générale de tous les mineurs de tous les pays. C'est bien là, démontre-t-il, la vraie voie révolutionnaire, la seule et certaine manière de produire en quelques jours la révolution sociale triomphante, pour la Liberté de tous par l'affranchissement du travail.

Encore une fois, l'assemblée est enlevée en un enthousiasme qui paraît à peine satisfait par l'éclat d'un immense et long applaudissement.

Le citoyen G. Delory au nom de la Commission d'organisation vient ensuite remercier l'assistance ; il annonce que la réunion sera suivie d'un banquet et d'un bal populaire.

Il demande que l'on ne se sépare pas sans faire acte de solidarité envers nos frères de travail qui luttent sur divers points de la France et propose une quête en leur faveur.

Après que cette proposition eut été adoptée, ainsi qu'une motion concernant la réduction de la journée à huit heures, la séance fut levée et le public entonna le chant de l'Internationale.

Le banquet et le bal furent très animés.

L'abondance de matière nous force à remettre au prochain numéro, le compte-rendu du Congrès de Calais.

CONGRÈS DE HALLE

Dimanche s'est ouvert à la grande brasserie Hofjager, le treizième Congrès national de la démocratie-socialiste allemande. La salle est décorée de drapeaux rouges et d'écussons rappelant tous les Congrès du Parti. Au-dessus de la tribune est la République, de Courbet, entre le portrait de Marx et celui de Lassalle. D'autres portraits à droite et à gauche : ce sont ceux des vaillants morts à la peine : Hasevelev, Bracke, Kracker, Kaiser et Geib.

Les délégués — dont trois citoyennes — sont au nombre de 412, la plupart ouvriers. Quelques petits commerçants, des employés, un docteur en philosophie, deux avocats, dont un de la couronne qui, révolté par les atrocités commises en vertu de la loi d'exception, se proclama un beau jour, en pleine audience, démocrate-socialiste.

Les représentants des partis socialistes étrangers sont nombreux. La Hollande a envoyé Domela, Nieuwehuis, la Belgique Anseele, l'Autriche Adler, Hauser et Bolornn, le Danemark Mundberg, la Suisse Beck et Sheser, la Suède Branting, l'Angleterre la citoyenne Marx-Aveling, la France Ferroul et Jules Guesde, pour ne rien dire des pays qui, comme l'Espagne, l'Italie, les Etats-Unis, la Hongrie, à défaut de délégués, ont expédié des adresses de solidarité.

L'ordre du jour porte :

1. Situation du Parti. Rapporteur : Bebel.

Les organisations ouvrières, bien que comptant plusieurs centaines de mille membres avaient trop présumé de leur force : partout la journée de Mai fut célébrée, et dans un grand nombre de villes, les ouvriers de plusieurs métiers obtinrent une réduction des heures de travail.

On peut se faire une idée de l'effet produit en consultant les rapports publiés par les secrétaires des Trade's Unions, qui constatent que 150,000 ouvriers avaient obtenu la journée de 8 heures, et que plus de 200,000 s'étaient mis en grève pour l'obtenir.

L'effet moral était considérable, et cependant ce n'était, en définitive, qu'une partie minime de la classe ouvrière qui avait pris part au mouvement. Sûrement, le résultat aurait été encore plus important l'année suivante sans les collisions qui se produisirent entre la police et les ouvriers à Saint-Louis, à Chicago et à Milwaukee. Dans ces trois villes, la police et la milice chargèrent les manifestants et attaquèrent les meetings à coups de sabres et de fusils. Des hommes, des femmes et des enfants furent blessés et tués. Des boîtes de dynamite furent lancées à Chicago, tuant un grand nombre de policiers et de manifestants. Toutes les forces de l'ordre public furent mises sur pied ; on établit une terreur blanche ; les socialistes connus furent arrêtés ; on empoigna tous les rédacteurs et même les compositeurs de l'*Arbeitszeitung*.

(A suivre.)

HISTORIQUE

DE LA

JOURNÉE DE HUIT HEURES

PAR

PAUL LAFARGUE

I

SUITE

A partir du 3 mai prochain aucun membre de la Trade's Union des charpentiers et des menuisiers ne consentira à travailler dans un atelier où la journée de 8 heures ne sera pas appliquée et ne commencera aucun travail avec un autre charpentier ou menuisier qui n'appartiendra pas à la Trade's Union. » La Trade's Union des maçons et tailleurs de pierre prit une semblable résolution peu de jours après.

La Fédération des Chambres syndicales des Etats-Unis et du Canada (*Federation of Trade's Union and Labour Union et United-States and Canada*), qui comptait alors plus de 300,000 adhérents, et qui, en 1885, avait entrepris 98 grèves avec 58,000 grévistes, et qui en avait fait triompher 31, dans son Congrès de Chicago décida d'établir le premier mai comme la fête nationale du travail, et d'organiser dans toutes les rues où

2. Rapport de la Commission de contrôle.
3. Action parlementaire de la fraction du Reichstag. Rapporteur : Singer.
4. De l'organisation du Parti. Rapporteur : Auer.
5. De la campagne électorale d'après la nouvelle organisation.
6. Du programme du Parti. Rapporteur : Liebknecht.
7. La presse du Parti. Rapporteurs : Auer et Bebel.
8. De l'attitude du Parti vis-à-vis des grèves et des mises à l'index (*Boykotts*). Rapporteurs : Grillenberger et Klotz de Stuttgart.

Le rapport de Bebel, fréquemment interrompu par des applaudissements, a montré la démocratie-socialiste sortant plus forte que jamais de sa mise hors la loi pendant douze années :

En 1871	102,000 voix.
1874	352,000
1877	493,000
1881	312,000
1884	550,000
1887	763,000
1890	1,427,000

La presse du Parti comprend aujourd'hui 104 journaux, politiques ou corporatifs, comptant 600,000 abonnés.

Quant à la Caisse du Parti elle renferme à l'heure actuelle plus de 200,000 francs.

De pareils résultats n'ont pas désarmé la petite opposition berlinoise, qui, par l'organe de Werner attaque les députés formés en Comité directeur pour leur conduite au second tour de scrutin et au premier mai. Grillenberger, Liebknecht, Bebel et Singer n'ont pas de peine à établir qu'en faisant voter au scrutin de ballottage pour les candidats qui s'engageaient à en finir avec la loi d'exception le Comité a bien mérité du Parti, de même qu'il est resté fidèle à l'esprit et à la lettre de la résolution du Congrès international de Paris en se refusant à décréter un chômage général impossible.

Prenant ensuite l'offensive, ils dénoncent Werner et ses complices, pour avoir, par leurs calomnies systématiques, tenté de semer la division dans les rangs, en pleine bataille, avant même la levée de la loi d'exception. Ainsi pressé, Werner, qui est désavoué par Shippel lui-même, ne sait que balbutier et se voit abandonné par sa douzaine de fidèles lorsqu'on passe au vote sur l'ordre du jour de confiance réclamé par Bebel et voté à l'unanimité.

C'en est fait des prétendus déchéirements annoncés depuis plusieurs mois par la presse bourgeoise de tous les pays et qui devaient être « le tombeau du Parti. » Le Parti tout entier est d'un côté, du côté des vétérans qui à travers des persécutions sans précédent et des embûches de toute nature, l'ont conduit à la victoire du 20 février et à une première capitulation de l'empire. Werner est seul de l'autre, en attendant le verdict de la Commission nommée pour faire le jour sur ses agissements.

Le rapport de Singer sur l'action parlementaire des élus du Parti a abouti également à un vote de confiance. Singer après avoir exposé comment les députés du Parti ont refusé tous les crédits militaires et combattu la politique coloniale qui, sous prétexte d'abolir l'esclavage, ne vise qu'à ouvrir un nouveau champ d'exploitation à la classe capitaliste, s'est engagé à saisir le Reichstag d'une proposition pour la suppression du militarisme et le remplacement de l'armée permanente par des milices nationales. Il a ajouté que l'action électorale et législative ne devait être considérée que comme un moyen d'agitation et de propagande.

Quant à l'ordre du jour de confiance, présenté par Fischer, il porte que « le mandat des élus du Parti est de poursuivre toutes les réformes réclamées par l'intérêt ouvrier, mais qu'ils ne doivent permettre aucune illusion touchant la portée de cette activité parlementaire sur la situation tant politique qu'économique de la classe ouvrière. »

La démocratie-socialiste reste donc, ce qu'elle a toujours été, un parti de révolution.

A l'ouverture de la séance de mardi soir la parole a été donnée aux délégués du Parti ouvrier français les citoyens Ferroul et Jules Guesde.

« Je suis heureux et fier — a dit Guesde — d'apporter à la vaillante démocratie-socialiste d'Allemagne le salut fraternel et le témoignage de l'admiration des Travailleurs de France. »

« Nous n'avons pas cessé d'être avec vous d'esprit et de cœur dans votre lutte héroïque de douze ans contre un système de violences, d'embûches et de provocations unique dans toute l'histoire. Et nous avons triomphé avec vous lorsque, au prix de mille années de prison, de l'exil à l'intérieur, des centaines de vos meilleurs, malgré la suppression de vos journaux et la dissolution de vos trois-cents et quelques sociétés politiques et ouvrières, vous vous êtes affirmés, le 20 février dernier, si nombreux, si disciplinés, si irrésistibles qu'il a fallu renoncer à une mise hors la loi devenue trop dangereuse pour l'ennemi. »

« Cette résistance victorieuse vous a placés à l'avant-garde du prolétariat militant du monde entier qui attend beaucoup de vos forces et de votre exemple. »

« Je suis fier de me trouver au milieu des travailleurs allemands qui ont été les premiers à s'organiser en parti de classe et à donner pour but à leurs efforts la conquête du pouvoir politique pour la transformation de la propriété et de la production capitalistes en propriété et en production sociales. »

« Et je suis heureux de constater, par vos votes unanimes d'hier et d'aujourd'hui, que loin d'être en proie aux divisions prophétisées par la presse bourgeoise, vous êtes plus unis que jamais autour du programme et des hommes qui vous ont amenés à la victoire. »

« Le programme du Parti ouvrier français que je représente ici ne se distingue pas du vôtre. Communiqué est également la tactique. »

« Comme vous, nous ne sommes, selon l'expression d'un des vôtres au Congrès de Copenhague, « ni des politiciens parlementaires ni des faiseurs de révolutions, mais un parti révolutionnaire, puisque nous poursuivons l'établissement d'un nouvel ordre social subordonné à la disparition du désordre actuel. Et comme vous, si nous réclamons toutes les réformes immédiates qu'exige l'intérêt de la classe ouvrière, nous ne nous faisons aucune illusion et nous ne voyons dans l'action électorale et parlementaire qu'un moyen d'agitation, de propagande et de recrutement. »

« Nous formons donc, démocratie socialiste allemande et parti ouvrier français, deux corps d'une même armée, combattant, avec les mêmes armes, le même et unique adversaire : le régime capitaliste. Et rien ne réussira quoi qu'il advienne, à nous diviser. »

Parlant ensuite de l'alliance monstrueuse que la bourgeoisie française rêve de conclure avec la barbarie asiatique qui règne à St-Petersbourg, Guesde déclare que les travailleurs français ne prêteront élevant jamais la main à une pareille honte qui serait en même temps le plus grand des crimes contre l'humanité en travail d'affranchissement.

Il cite la déclaration du Congrès de Lille « qui cloue au pilori du monde civilisé l'infâme tzarisme russe torturant des prisonniers politiques et fouettant des femmes. »

Et il ajoute :

« Je ne veux pas quitter cette tribune sans vous rappeler, pour vous en remercier tout particulièrement, votre attitude de 1871-72, envers la commune vaincue. Notre Paris ouvrier, pour la deuxième fois debout, et en armes au nom du monde du travail à émanciper sans distinction de frontières, était noyé dans son propre sang et sous les calomnies des vainqueurs, lorsqu'une voix fraternelle s'est élevée : c'était la vôtre. En plein Congrès de Coblentz votre jeune parti se proclamait solidaire de la Commune de Paris et de tous ses actes. »

« Un pareil souvenir ne saurait s'effacer de la mémoire révolutionnaire parisienne. »

« Au nom des 97 villes de France, et des 223 syndicats et groupes du Parti représentés il y a quelques jours à notre Congrès national, je vous salue et je crie : Vive l'Allemagne ouvrière et socialiste. »

Les applaudissements éclatent de toutes parts, et Liebknecht, après avoir traduit en Allemand le discours de Guesde, ajoute en Français, en s'adressant à Guesde et à Ferroul : « Dites bien à nos frères de France, que, comme eux, nous ne connaissons pas de frontières, et que nous sommes avec eux dans la lutte pour l'émancipation humaine. Vive la France ! ouvrière Vive la France socialiste ! »

A ce vif et asséssemblée toute entière est debout. Et, par deux fois, un triple et formidable hoch est poussé par les quatre cents délégués en l'honneur des travailleurs français.

Ferroul n'est pas moins applaudi lorsqu'en sa double qualité d'élu socialiste et de membre du Conseil national du Parti ouvrier, il complète l'allocation de Guesde. Sans rien abandonner de l'intégralité de nos revendications, dit-il en substance, nous avons, grâce à l'énergie de nos efforts arraché déjà à la République bourgeoise certaines réformes, comme la répression des entraves apportées par les patrons à la liberté syndicale et la loi sur les délégués mineurs, que la démocratie socialiste a décidé dans ce Congrès de réclamer à l'Empire allemand.

Ferroul ajoute que les travailleurs français repoussent l'alliance russe comme les travailleurs allemands de leur côté doivent repousser la triple alliance.

La seule alliance que nous devons poursuivre est celle de tous les prolétariats contre l'internationale du capital et du despotisme. (Bravos prolongés.)

Le Patriotisme bourgeois

A la conférence qui, dimanche dernier, clôtura les travaux du Congrès de Lille, voulant caractériser la valeur du patriotisme bourgeois, cette marchandise frelatée que l'on débite dans les journaux et les parlements, je dis que l'âme des manufacturiers de Lille et de Rouen avait dû tressaillir d'allégresse, quand ils apprirent la cession à la Prusse de l'Alsace qui les débarrassait de la terrible concurrence des fabricants de Mulhouse. Il y eut quelques tentatives de protestation ; elles durent rester discrètes, car l'auditoire, en partie composé d'ouvriers, ratifiait mes paroles par des applaudissements. Mais sortis de l'Hippodrome, les protestataires reprirent courage et le correspondant du *Temps* annonça télégraphiquement que ma « phrase est blâmée fortement. »

Messieurs de la manufacture et de la boutique, un peu de logique, puisque la franchise vous est interdite.

Acheter bon marché et vendre cher, est l'axiome de votre économie politique et pour

lui obéir vous flouez en votre double qualité d'acheteur et de vendeur ; vous ne pouvez qu'être des menteurs de profession. Mais si on ne peut s'adresser à votre bonne foi, on peut au moins en appeler à votre gros bon sens : c'est à lui que je m'adresse.

La concurrence est le pivot de la production capitaliste, le moteur du Progrès, chanté à tout propos les bourgeois grands et petits. Mais la concurrence, c'est la guerre sociale, la lutte pour la vie ; le je te vole, je te tue pour m'accaparer de tes dépouilles. — Tout commerçant, tout fabricant s'évertue à subtiliser les clients de son concurrent, à le ruiner, à le mettre en faillite. Cette guerre, qui ne connaît ni trêve, ni armistice, qui ne verse pas de sang, mais qui engendre la douleur et la misère, est déclarée entre compatriotes, entre membres d'une même famille : pour la mener on recourt à tous les moyens, à la fraude, au vol, au sacrifice des intérêts de l'humanité.

Le capitaliste, pour abaisser la main-d'œuvre, importe des ouvriers étrangers et fait crever de faim ses chers compatriotes. Pour augmenter ses profits il sacrifie, d'un cœur plus léger qu'Emile Ollivier, le bien-être, la santé, la vie de la classe ouvrière, la chair et le cerveau de la patrie, celle qui fournit les défenseurs de la nation, celle qui crée la fortune sociale. Comment pourrait-il songer aux autres intérêts de la patrie ?

Il s'en fiche, comme le député radical de ses promesses électorales. — Quand les brasseurs français qui croyaient qu'à eux seuls devaient appartenir le droit d'empoisonner leurs compatriotes, virent les bières allemandes envahir les cafés et remplir les verres, ils en appelèrent au patriotisme des buveurs et du gouvernement. Ils furent bien reçus ; M. Yves Guyot, créé ministre du commerce pour avoir exploité le chocolatier Menier, leur déclara que le commerce ne connaissait pas de patrie et que les brasseurs d'Autriche et d'Allemagne avaient autant de droits qu'eux de droguer les français avec leur bière salicillée.

L'Angleterre capitaliste ne s'émut pas quand elle apprit que les Zoulous et les Bassoutos qui se battaient contre les troupes anglaises avaient été armés par des fabricants anglais. Et il ne faudrait pas s'étonner, si un beau jour on apprenait que les manufactures de Saint-Etienne auraient fourni des fusils aux Tonkinois pour tuer nos soldats. Les droits de la patrie sont sacrés ; mais les droits du commerce sont dix fois encore plus sacrés.

Le capitaliste donne aux ennemis de la patrie mieux que des armes et des munitions, il lui procure de l'or : il exporte à l'étranger l'argent français pour outiller productivement et militairement les nations ennemies. Depuis des années, les politiciens amènent l'opinion publique contre l'Italie, ils assurent qu'elle est l'épée de Damoclès que la politique prussienne suspend à la frontière des Alpes ; et cependant les capitalistes français s'empressent de lui fournir de l'argent pour équilibrer ses budgets et compléter ses armements. Que demain la Prusse déclare la guerre à la France, qu'elle fasse un emprunt pour en couvrir les dépenses, et qu'elle promette un demi ou un quart de plus pour cent que le taux ordinaire et l'on verra si l'or français n'afflue pas à Berlin. L'or ne connaît pas de patrie, il accourt en masse là où l'intérêt est plus élevé.

Patriote en phrase tant qu'on voudra ; mais jusqu'à la bourse, jamais ! — La propriété avant tout. — Le lendemain de la guerre, M. le baron de Rothschild se posait en grand patriote ; il faisait annoncer dans les journaux qui courtisent sa majesté, qu'il venait de renvoyer sa cuisinière, parce qu'elle était allemande, disait-il, il avait sans doute trouvé un cordon bleu français un peu moins cher. Et ce même Rothschild, pour sauver son château de Ferrière des pilleries des troupes allemandes, le mit à la disposition de M. de Bismarck, qui le fit garder pour qu'on ne but bouteille, qu'on ne tuât faisan, ni qu'on n'enlevât pendule de chez M. le baron patriote. La patrie du capitaliste, c'est sa propriété.

La patrie, autrefois, chez les Grecs, les Romains, ainsi que chez tous les peuples non corrompus par la civilisation capitaliste, était une grande et noble chose. Elle n'était pas seulement une circonscription géographique délimitée par des fleuves, des montagnes ou la mer, elle était une communauté d'hommes étroitement unis par les liens du sang, par la religion, la tradition, la gloire. Pour le capitaliste, la patrie n'est et ne peut être qu'une circonscription douanière. L'unité nationale allemande a débuté par n'être qu'une alliance douanière. Le cordon douanier délimite la patrie capitaliste.

Depuis les temps antiques, la conception de la patrie s'est complètement transformée. Dans le monde antique tout ce qui n'était pas compris dans le cercle de la patrie était l'ennemi et devait être traité comme tel. Le vilain Dieu des Juifs n'autorisait le prêt à intérêt que lorsqu'on prêtait à l'étranger.

C'est tout le contraire dans le monde capitaliste. Le bourgeois considère que tous les individus qui vivent dans le cordon douanier lui sont livrés ; qu'il peut les exploiter à merci ; il ne réserve ses faveurs que pour l'étranger. — Les grandes compagnies de chemins de fer, malgré les cris et les grincements de dents de l'agriculture et de l'industrie française, continuent à favoriser les produits étrangers qui circulent sur leurs lignes par des tarifs inférieurs à ceux qu'ils imposent aux produits nationaux.

Les millionnaires de la raffinerie, à force de pleurer misère et de graisser la patte aux sénateurs et députés ont obtenu le surélévement des droits d'entrée des sucres, ce qui leur permet d'élever le prix du sucre que consomment leurs chers compatriotes ; tandis qu'ils vont en Angleterre vendre ce même sucre moitié prix. Les français achètent 50 et 60 centimes le sucre des raffineries françaises que les anglais ne paient que 25 et 30 centimes la livre.

Dans la bouche du bourgeois, patrie n'est qu'un vain mot, qu'une blague dont il se sert pour duper la classe ouvrière et semer la haine et la méfiance entre les prolétaires de tous les pays, qui eux n'ont qu'une patrie, la République sociale, et qu'un drapeau, le drapeau rouge.

Paul Lafargue.

La Coalition Capitaliste

Cette semaine, d'Angleterre et d'Allemagne, nous arrivent des confirmations de cette vérité que quelques-uns, même parmi les socialistes, seraient tentés d'oublier : la Bourgeoisie ne désarme pas ; au contraire elle rassemble toutes ses forces, et est prête à entrer en ligne.

En Angleterre, c'est le *Standard* qui a ouvert le feu, et chacun sait que ce journal est l'organe du gouvernement tory. Il a lancé une attaque furieuse contre les « Dockers » et leurs prétentions à avoir un salaire équitable ; il faut rendre cette justice au *Standard* que, dès la grève de 1889, il avait pris parti pour les patrons, tandis que les autres journaux, bourgeois, effrayés de ce soulèvement de la misère, avaient hésité et reculé. Le *Standard*, parle hardiment d'une coalition de patrons pour mettre fin aux « Unions » ouvrières.

Ce n'est plus le temps où un véritable homme de génie, Disraeli, fondait la démocratie torie et parvenait, par des réformes hardies, mais de cette hardiesse politique qui n'est au fond que de la prudence, à entraîner à sa suite la masse ouvrière. Disraeli n'a pas eu de successeurs, et aujourd'hui les conservateurs rompent brutalement avec la classe ouvrière. Nous préférons, quant à nous, cette situation franche, qui dissipe tous les brouillards d'hypocrisie, amoncelés par les libéraux et les conservateurs devant les yeux du prolétariat anglais.

Les libéraux, eux, restent comme toujours les hypocrites par excellence. M. Herbert Gladstone, le porte-voix de son illustre « grand vieil homme, de père », disait dernièrement qu'il était temps que les membres libéraux du parlement s'occupassent d'avantage des questions ouvrières. Mais, il n'y a pas un mois que son père proclamait la condition des ouvriers anglais enviable à tous égards. Les élections approchent, et, si les libéraux ne donnent pas des arrhes aux ouvriers, ceux-ci enverront au Parlement des représentants de leur classe. Le vieil équilibre anglais sera rompu par l'arrivée en scène d'un nouvel élément, le quatrième état.

En Allemagne, d'un autre côté, nous lisons dans le *Berliner-Volksblatt*, une circulaire de patrons, proclamant la nécessité « d'une union de bourgeois allemands, ayant pour but de combattre les tendances destructives et l'avidité de plus en plus grande des partisans de la sociale démocratie ; et cela à cause des grèves qui, en dépit de l'armée et de la police, toujours au service des patrons, sont, paraît-il, encore trop dangereuses. »

Les bourgeois des deux pays croient-ils, par hasard, que leur union est un phénomène nouveau ? Ne se sont-ils pas jusqu'ici toujours sootenus les uns les autres, soit par le système du livret, soit par cet instinct de classe qui est si vivace en eux ? Ce ne sont pas les circulaires, les « Vereins » ou les « Unions » qui rendront la bourgeoisie plus forte.

Au contraire, le prolétariat est forcé par la fatalité historique de s'organiser s'il veut

vivre. Les ouvriers du monde entier commencent à le comprendre. Chez eux, l'Union est un phénomène naturel, car ils forment ainsi potentiellement la société de l'avenir. Chez les bourgeois, l'union est un phénomène artificiel, détruit à chaque instant par la concurrence.

BERNARD.

UNION INTERNATIONALE

La grande grève des tullistes de Calais, si importante déjà par l'attitude ferme des ouvriers et leur résolution énergique de ne pas céder à leurs patrons, a marqué, au point de vue socialiste, une époque nouvelle dans l'histoire du prolétariat français.

Des ouvriers français se sont unis avec les Unions ouvrières d'Angleterre, et des délégués de Nottingham sont venus promettre, au nom des ouvriers anglais, des secours à leurs frères de travail... C'est en présence de tels faits que l'on peut se rendre compte, toucher du doigt, la présence du sentiment international qui anime la classe ouvrière de tous les pays.

Déjà les mineurs de Westphalie s'étaient adressés aux Unions anglaises; c'est le tour des ouvriers de Calais, et désormais, chaque fois qu'un soulèvement ouvrier se produira dans un pays, il trouvera un écho sympathique dans tous les autres pays.

Nous ne sommes plus au temps de la grève d'Anzin où les bourgeois reprochaient aux mineurs d'accepter de l'argent de l'Allemagne ouvrière et les accusaient de manquer de patriotisme. Aujourd'hui, les ouvriers de tous les pays savent qu'ils peuvent compter les uns sur les autres : la nouvelle Internationale est fondée, non plus seulement en principe, mais en fait, et aucune loi ne pourra l'abolir, car elle est entrée dans l'esprit ouvrier, et elle n'en sortira pas.

Aujourd'hui, à Calais, ce ne sont plus seulement les 3,000 ouvriers tullistes que les patrons et toutes les forces bourgeoises et gouvernementales au service des patrons, ont à combattre : c'est l'Internationale ouvrière qui renaît, ce sont les ouvriers anglais et français réunis.

A la suite de cette union, la victoire n'est pas douteuse, et elle sera fatale, non-seulement aux patrons de Calais, mais encore à tous les patrons de France et de l'étranger, car l'exemple de Calais sera suivi.

La seule chose qui nous préoccupe, c'est le moyen dont se servira l'ingénieur M. Constans, dit « le tombeau des socialistes », pour empêcher cette nouvelle Internationale. B.

L'EMPEREUR REFORMATEUR

Le *Gil Blas*, journal graveleux et, par suite, profondément bourgeois et de principes conservateurs, nous a ainsi offert un « interview » qu'un diplomate aurait eu avec l'empereur d'Allemagne, celui que le *Social-Démocrate* appelait « Genosse Uvrlhelm. »

Sans examiner la véracité du rapport de ce diplomate, nous pensons que les paroles qu'il prête à l'empereur sont assez vraisemblables, surtout quand il s'agit des socialistes. Il commence par dire qu'il admet l'opposition des socialistes dans son empire, mais que, grâce à son armée, il ne tolérera jamais aucun désordre.

La première partie de la phrase est bien « jeune » pour ne pas dire « naïve ». Les socialistes n'ont pas attendu la permission du jeune empereur pour se tailler une large place dans l'empire allemand et pour occuper une position prépondérante au Reichstag. Qui espère donc tromper ici, le jeune successeur du grand Frédéric ? Il ne se rappelle donc plus avoir menacé les mineurs de Westphalie de les faire décapiter par sa bonne armée s'ils s'occupaient de socialisme ?

A-t-il oublié le four lamentable de la Commission du travail à Berlin et de ses projets de « réformes » qui n'ont fini par être aux yeux de tous que de simples manœuvres électorales ?

Il se trouve en ce moment dans une singulière position. Les capitalistes lui pardonneront difficilement ses projets de réforme, tout fictifs qu'ils étaient. Les socialistes ne sont pas assez naïfs pour se fier à la parole ou aux promesses d'un empereur.

Il lui reste l'armée, sa bonne et fidèle armée. Il est fâcheux qu'elle soit déjà aux

trois quarts rongée par les « tendances subversives » du socialisme, et il pourrait se faire qu'au moment décisif, il ne reste du grand guerrier, du fondateur de la triple alliance « qu'un colonel sans régiments ».

Traîtres à la patrie

Nous enregistrons avec une joie douce cette épithète que nous décoche ce gros bétail qu'on appelle *Le Temps*. Nous en sommes même fiers, et peut-être l'adresse des socialistes allemands, toute magnifique et superbe qu'elle soit, nous cause un plaisir moins intense que le spectacle de la colère du *Temps*, d'ordinaire si flegmatique.

Enfin, ces bons bourgeois de Paris et de Cologne commencent à s'apercevoir qu'ils ont affaire à des gens qui se soucient peu de la patrie « capitaliste ». La *Gazette de Cologne*, le « *Temps* » de l'Allemagne fait écho aux invectives de la feuille à M. Hébrard, en ces termes :

« Ce qui nous plaît dans cet article, (celui du *Temps*), c'est qu'il nous montre que le bourgeois français a vu le danger dont les tendances internationales des socialistes menacent la société, la liberté, l'état. Mais ce qui nous plaît moins, c'est de le voir effrayé, comme s'il voyait la tête de Méduse, cacher sa tête dans le sable, faire appel au patriotisme et dire, avec des phrases construites artistiquement aux ouvriers, qu'ils travaillent pour le roi de Prusse.

Les hordes révolutionnaires (jolie phraséologie; neuve, surtout) ne se laisseront pas arrêter par des paroles flatteuses, et le cri d'angoisse d'une bourgeoisie endormie ne les arrêtera pas.

Avant tout, il faut que les bourgeois aient le courage, dans le meilleur sens du mot, de penser que la bourgeoisie doit devenir internationale, etc., etc.

Il paraît que le mot « internationalisme », quand il s'applique aux intérêts bourgeois, est employé dans le meilleur sens. Mais nos bons légalistes oublient-ils que leur propre loi ne leur permet pas de faire des associations internationales ? Qu'ils jettent donc de côté une bonne fois cette arme usée, la loi contre l'Internationale, ces nobles chevaliers du poignard, et alors nous verrons qui l'emportera, de l'Internationale ouvrière, ou de l'Internationale bourgeoise ?

En attendant cet heureux temps, nous ne pouvons nous empêcher d'admirer la cruauté de la *Gazette de Cologne* vis-à-vis du *Temps*, d'ordinaire si paisible. Le comparer à une autruche, c'était déjà fort, mais prétendre qu'il écrit artistiquement, cela nous semble pousser l'ironie au cerbe par trop loin, et comme disent les classiques, retourner le poignard dans la poitrine. B.

La colonie socialiste allemande qui compte parmi ses membres au grand nombre de réfugiés a voulu célébrer la fin de l'application de la loi contre les socialistes et l'anniversaire du Congrès de Halle; elle s'est réunie dans un local du quartier des Gobelins, et une amusante cérémonie a suivi le discours; c'était la cérémonie des funérailles des lois d'exception!

La porte de la salle s'ouvre et donne passage à un sergent de ville berlinois qui annonce qu'on va entrer le petit état de siège de par la volonté de « notre cher empereur Guillaume ».

Cette annonce est suivie de l'entrée du convoi funèbre : sur une planche est couchée une poupée en loques destinées à découvrir le petit état de siège; les cordons du poêle sont tenus par deux vieilles femmes, armées de balais, et portant sur leur tablier ces inscriptions respectives : *Gazette de Cologne*, *Gazette de l'Allemagne du Nord*, agrémentées d'épithètes en langue allemande, qu'il est assez difficile de reproduire.

Le Convoi fait le tour de la salle, et un des assistants, représentant un pasteur protestant, prononce l'oraison funèbre de la loi d'exception. Il termine son interlocution par ces mots :

« Et maintenant nous allons pieusement déposer ces chères reliques au magasin de bric-brac de Friedrichsruth. »

L'orchestre joue alors la *Marseillaise*; un feu de Bengale éclaire cette scène carnavalesque et les assistants se remettent à danser en faisant une ronde échevelée autour de la poupée qui figurait la loi de M. de Bismarck.

LE PARTI OUVRIER A L'ÉTRANGER

AUSTRALIE

Les grévistes à Sidney publient un journal pour défendre leurs droits. Son titre est *Labor Défence Journal*. Nous en extrayons quelques passages pour montrer à nos lecteurs quelle est la situation des

ouvriers australiens, pays où le capital a fait son entrée, avec ses effets ordinaires.

« Les armées opposées se trouvent face à face, et l'une des deux, soit le travail organisé, soit le monopole organisé, doit céder. Chaque Trade-Unioniste est à son poste, cela va sans dire, mais la bataille va prendre une plus grande importance, car partout les hommes prennent parti pour l'un ou pour l'autre. Ils doivent prendre parti, car il n'y a plus de territoire neutre... Nous savions que nous avions à combattre les syndicats et les « rings » bourgeois, mais nous avons dit : « Nous sommes prêts. »

« Le Trade-Unionisme est prêt, et, avant que les rangs des Unionistes puissent être rompus, on aura eu à décider un certain nombre de questions. La première sera : Pourquoi admettrions-nous que notre argent reste dans des établissements financiers dont les directeurs sont nos ennemis mortels ?

« A qui appartient cette terre d'Australie ? Aux ouvriers qui l'ont fait ce qu'elle est ou aux usuriers nous ont si longtemps gouvernés ? »

Et autre part : « Notre crime principal a été, que par l'introduction de notre système corporatif de déchargement, certaines compagnies ont perdu l'occasion de faire des profits. Si un vieil acte de loi existe qui entrave nos opérations, nous sommes prêts à affronter sa première mise à exécution. »

On voit que la grève d'Australie n'est pas prête d'être terminée, et qu'en plus on contrarie l'occasion de faire des profits. Si un vieil acte de loi existe qui entrave nos opérations, nous sommes prêts à affronter sa première mise à exécution. On voit que la grève d'Australie n'est pas prête d'être terminée, et qu'en plus on contrarie l'occasion de faire des profits. Si un vieil acte de loi existe qui entrave nos opérations, nous sommes prêts à affronter sa première mise à exécution. On voit que la grève d'Australie n'est pas prête d'être terminée, et qu'en plus on contrarie l'occasion de faire des profits. Si un vieil acte de loi existe qui entrave nos opérations, nous sommes prêts à affronter sa première mise à exécution.

RUSSIE

Nous nous faisons un véritable plaisir de relever dans l'excellente revue anglaise *Free Russia*, tout ce qui est propre à jeter un peu d'eau froide sur l'enthousiasme des républicains bourgeois pour le Tzar de toutes les Russies. Nous remplissons ainsi, tout en ne nous occupant pas de socialisme proprement dit, notre devoir de socialiste, qui est de détourner par tous les moyens une alliance entre la Russie et la France.

Dans le *Novisti*, le journal le plus républicain en Russie, nous trouvons à la date du 20 septembre, un long article sur l'idée d'une alliance possible avec la France. Dans *Free Russia*, le correspondant parisien écrit un excellent article que nous regrettons de ne pouvoir reproduire en entier.

Le *Novisti*, par exemple, se demandant à lui-même s'il n'existait aucun empêchement à une alliance entre la Russie et la France, se répondait : « Il y en a un, malheureusement, c'est le gouvernement même qui régit la France. Si la France était une Monarchie, au lieu d'une République, il n'y aurait plus d'obstacle. »

Ceci est dit par le Tzar aux Constans et autres républicains qui voulaient en juin dernier livrer les nihilistes. Le baron Morenheim, ambassadeur de Russie, comptait sur la servilité dudit Constans. La question fut discutée au Conseil des ministres, mais quelques membres du cabinet, parmi lesquels Freycinet, trouvèrent la conduite de Constans trop provocatrice et trop maladroite. Et la Sibérie ne put pas recevoir sa proie.

Un autre incident réjouissant, qui fera plaisir aux profonds dilettantes, comme Mme Adam, M. de Dion et Déroutède, qui ne peuvent se lasser d'entendre les accents harmonieux de « Dieu préserve le Tzar. »

On sait que partout maintenant les Français, qui s'opposaient à la représentation de *Lohengrin*, ne jurent plus que par Glinka. L'année dernière, quand la Société chorale Finnoise exprima le désir de chanter la *Marseillaise* au Trocadéro, le baron de Morenheim le lui défendit expressément, disant : « Il ne convient pas à des Russes, sujets d'un empereur russe, de chanter un hymne républicain. »

Ce qui nous étonne, c'est que, pour cette raison même, Constans n'ait pas interdit sur tout le territoire français la *Marseillaise*, et imposé « Dieu préserve le Tzar », comme hymne national français !

Il ne faut désespérer de rien !

L'administration donne avis aux abonnés qui n'ont pas encore versé leur abonnement, que nous remettons nos mandats à recevoir par la poste.

Les abonnements doivent être adressés à l'administration du Socialiste, 98, rue Montorgueil, et non à la rédaction.

Convocations et Réunions

PARTI OUVRIER

Agglomération Parisienne

Réunion plénière, salle Pasquier, 239, rue St-Martin à 8 heures 1/2 du soir, les 1^{er} et 4^e lundi de chaque mois

Cercle Collectiviste du XIV^e

Le premier et troisième lundi de chaque mois, réunion salle Ange, rue Mouton-Duvernay, 1, à huit heures et demie du soir.

Cercle socialiste révolutionnaire du IX^e

Réunion les premier et troisième jeudi du mois, salle Lemaître, 49, rue Pigalle, à 9 heures du soir.

Cercle collectiviste des III^e et IV^e

Réunion les premier et troisième mardi de chaque mois, salle Préau, rue des Gravilliers, 14, à 9 heures du soir.

Cercle d'Études sociales et d'action politique de la Santé

Réunion tous les mercredis à 8 heures 1/2, salle Bernier, rue de la Tombe Issoire, 41.

Groupe des Huit heures du XVIII^e

Tous les samedis réunion salle Petit, 1, rue Ste-Marie, à huit heures et demie du soir.

Chambre syndicale des ouvriers tailleurs de la Seine

Réunion du Conseil, tous les lundis, à 9 heures du soir, au siège social, 47, rue de Cléry.

La Couture

Groupe corporatif des ouvriers et ouvrières tailleurs

Réunion les premier et troisième mercredi du mois, salle Nicaise, rue des Petits-Carreux, 1, à 9 heures du soir.

Union Socialiste révolutionnaire de Puteaux

Réunion chez Davin, rue de Nanterre, tous les quinze jours, le samedi à huit heures du soir.

ON PEUT S'ADRESSER

98, rue Montorgueil, PARIS

pour demander

LA JOURNÉE DE HUIT HEURES

LE PROGRAMME

DU

PARTI OUVRIER

SES CONSIDÉRANTS ET SES ARTICLES

par

Jules Guesde et Paul Lafargue

2^e Edition

PRIX : 30 centimes

En vente à l'Imprimerie Ouvrière, 21, rue de Béthune, Lille, et G. Crépin, rue des Entrepreneurs, 94, Paris.

LIBRAIRIE DU PARTI OUVRIER

La *Bibliothèque socialiste*, qui s'occupe de la réédition des brochures épuisées et qui en éditera de nouvelles avant peu, tient dès aujourd'hui à la disposition des membres du Parti les publications suivantes :

	pxir	port
LE DROIT A LA PARESSE, par Paul Lafargue	0,35	0,05
LA RELIGION DU CAPITAL, par Paul Lafargue	0,25	0,05
LE MATÉRIALISTE ÉCONOMIQUE DE KARL MARX, par Paul Lafargue. Trois brochures : 1 ^o l'idéalisme et le matérialisme dans l'histoire; 2 ^o le milieu naturel, théorie darwinienne; 3 ^o le milieu artificiel, théorie de la lutte de classe	0,30	0,05
L'ÉVOLUTION DU CAPITAL, par Gabriel Deville. Cinq brochures : 1 ^o genèse du capital; 2 ^o formation du prolétariat; 3 ^o coopération et manufacture; 4 ^o machinisme et grande industrie; 5 ^o fin du capital	0,60	0,10
PHILOSOPHIE DU SOCIALISME, par Gabriel Deville	0,25	0,05
L'ANARCHISME, par Gabriel Deville	0,10	0,05
SERVICES PUBLICS ET SOCIALISME, par Jules Guesde	0,30	0,05
LE COLLECTIVISME AU COLLÈGE DE FRANCE (réponse à M. Paul Leroy-Beaulieu), par Jules Guesde	0,75	0,05

SOUS PRESSE

LE PROGRAMME DU PARTI OUVRIER, (ses considérants, ses articles), par Jules Guesde et Paul Lafargue, nouvelle édition

0,30 0,05

LA LOI DES SALAIRES ET SES CONSÉQUENCES, par Jules Guesde

0,20 0,05

Adresser toutes les demandes, accompagnées d'un mandat poste, à l'administrateur délégué, le citoyen Crépin, 94, rue des Entrepreneurs, Paris.

L'imprimeur-Gérant : DELADERERE

Rue de Béthune, 21. LILLE.